



LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2022-11-002

PUBLIÉ LE 2 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Direction départementale des finances publiques / Contrôle de gestion

41-2022-10-27-00005 - 410 - Arrt commission de selection

Gardien-concierge Vendôme (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques

41-2022-10-27-00005

410 - Arrt commission de selection
Gardien-concierge Vendôme

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION EFFECTIFS, PARCOURS ET COMPÉTENCES
BUREAU AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES B ET C
64-70 ALLÉE DE BERCY
75574 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection
des candidatures à un recrutement sans concours
dans le corps des agents techniques des Finances publiques
dans le département de Loir-et-Cher**

Le directeur général des Finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents techniques des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2022 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2022 d'un recrutement sans concours d'agents techniques des Finances publiques.

ARRÊTE :

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de Loir-et-Cher :

- Monsieur Adellph ALI, Chef de service, adjoint au directeur de la Préfecture de Loir-et-Cher
- Madame Véronique BURTET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division des Ressources Humaines - Formation professionnelle à la Direction départementale des Finances publiques de Loir-et-Cher ;
- Monsieur Frédéric FELIP, inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, responsable du service des impôts de Vendôme à la Direction départementale des Finances publiques de Loir-et-Cher.

Article 2 : est nommée en qualité de présidente de la commission de sélection précitée, Madame Véronique BURTET, responsable de la division des Ressources Humaines – Formation professionnelle à la Direction départementale des Finances publiques de Loir-et-Cher.

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 25 octobre 2022.

Fait à Paris, le 27 octobre 2022

Pour le Directeur général et par délégation,



Céline VILLENEUVE,
L'Administratrice des Finances publiques adjointe